

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2019



COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Les marchés actions internationaux ont enregistré en 2019 des performances d'autant plus remarquables que l'environnement économique et politique a été incertain. Ce millésime de qualité, malgré le ralentissement de la croissance mondiale, a bénéficié du soutien des politiques monétaires de nouveau très accommodantes des grandes banques centrales mais aussi de l'espoir d'une trêve commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et de l'apaisement des risques politiques en Europe en fin d'année.

L'exercice se solde par une baisse généralisée des taux souverains en zone euro. La BCE a précipité les taux à long terme allemands et français en territoire négatif. Le marché du crédit a bénéficié à la fois de la baisse des taux et de la recherche de rendement des investisseurs confrontés à des rémunérations très faibles voire négatives sur les obligations d'Etats.

Commentaire achevé de rédiger le 13 janvier 2020 par Aviva Investors France.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les investissements se sont portés en 2019 sur des obligations à taux fixe émises par des états souverains, agences gouvernementales, grandes entreprises et institutions financières pour des maturités entre 7 et 12 ans. Dans un contexte de taux historiquement bas, nous avons été très actifs depuis le début d'année afin de rechercher un supplément de rendement sur de nouveaux émetteurs et sur des maturités plus longues. Nous gardons un biais sur les émetteurs de la zone euro même si nous continuons la diversification du portefeuille sur des émetteurs américains. Nous restons très sélectifs dans le choix de nos investissements, prudents sur les secteurs les plus cycliques en recherchant des émetteurs diversifiants. Par ailleurs, nous avons vendu certaines de nos positions sur des émetteurs de qualité de crédit fragile complétées par des arrivées à échéance de certaines émissions. Nous avons achevé notre programme de cession de titres pour les émetteurs les plus carbonés détenus dans le portefeuille. En outre, l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance nous conduit à améliorer nos choix d'investissement sur ces thématiques, à financer des projets verts / sociaux et à vendre certaines positions sur des émetteurs controversés. Dans le contexte de politique accommodante et de rachat de titres par la Banque Centrale Européenne, les taux des réinvestissements ont diminué

significativement sur un an et le risque de réinvestissement a augmenté compte tenu de la capacité de certains émetteurs à rembourser certaines de leurs dettes de manière anticipée.

Concernant les investissements en OPC (organismes de placement collectifs), nous avons effectué une rotation consistant à vendre la dette à haut rendement et à renforcer les fonds de dettes émergentes et les obligations convertibles. Nous nous sommes allégés tout au long de l'année sur des fonds dits « de performance absolue » orientés crédit et taux, au bénéfice d'obligations à taux fixe.

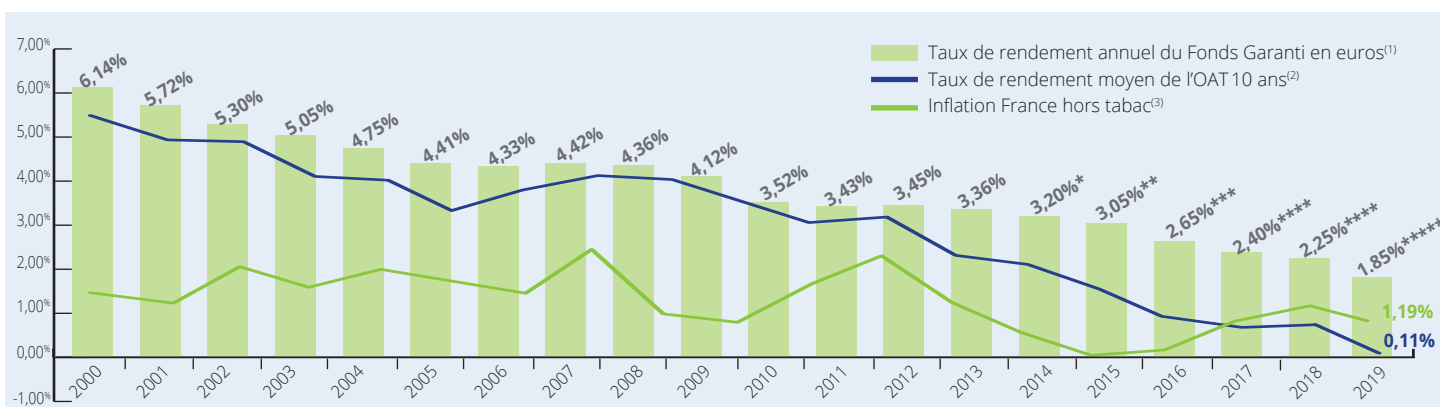
Nous avons continué de nous renforcer sur les actifs illiquides comme la dette immobilière ou les infrastructures.

Nous avons décidé de prendre une partie des gains sur la poche actions en mai. Au troisième trimestre, nous avons renforcé cette poche à travers les actions US. Enfin, suite à la performance décevante d'un de nos fonds, nous avons initié une rotation entre nos différents supports actions.

Sur les OPC monétaires, nous avons significativement diminué les liquidités au troisième trimestre et avons l'intention de garder une allocation faible dans cette poche d'actif.

Commentaire achevé de rédiger le 13 janvier 2020 par Aviva Investors France.

ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT ANNUELS DU FONDS GARANTI EN EUROS⁽¹⁾ PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS D'ÉTAT FRANÇAIS ET À L'INFLATION



*La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,20% en 2014, soit 80 millions d'euros.

**La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,15% en 2015, soit 62 millions d'euros.

***La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2016, soit 106 millions d'euros.

****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2017, soit 107 millions d'euros.

*****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été reprise de 5 millions d'euros en 2019. La réserve globale est de 350 millions d'euros.

(1) Taux de rendement net de frais de gestion du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

(2) Obligations Assimilables du Trésor. Source : Datastream de Thomson Reuters (moyenne des données quotidiennes sur 1 an).

(3) Source : INSEE.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

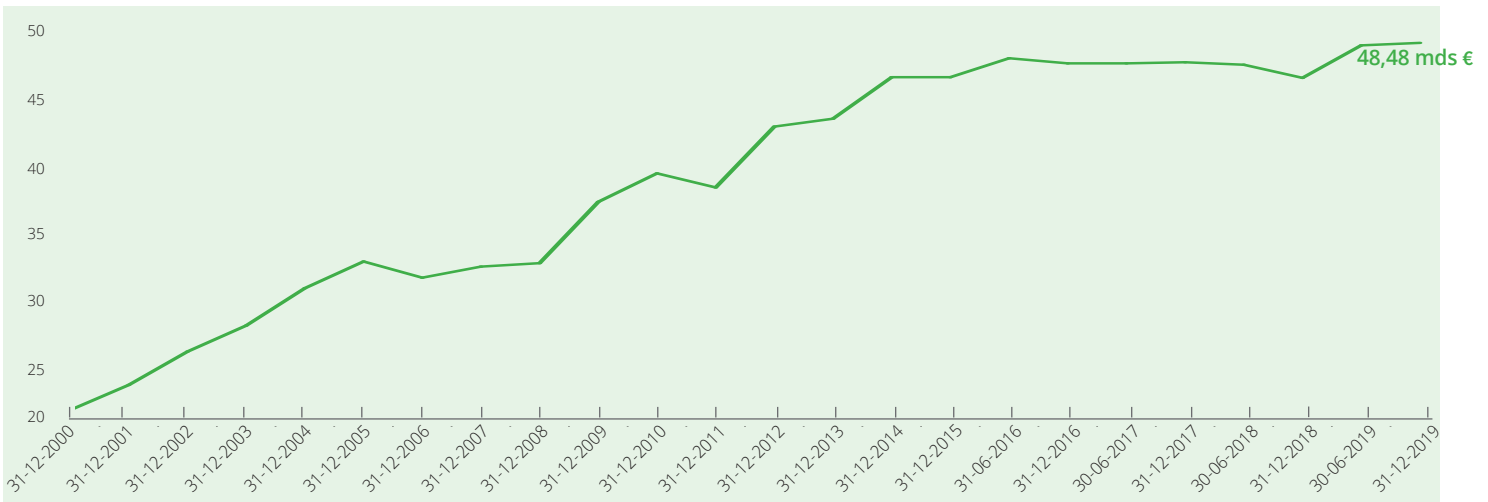
FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2019

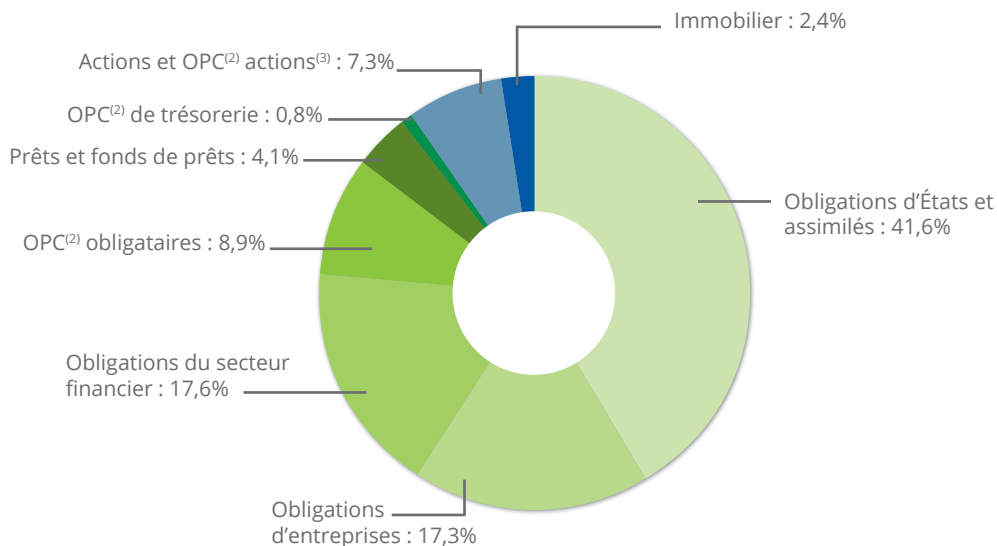


EVOLUTION DE L'ENCOURS⁽¹⁾ (en milliards d'euros)



Au 31 décembre 2019, l'encours du Fonds Garanti en euros est de 48,48 milliards d'euros⁽¹⁾.

RÉPARTITION DÉTAILLÉE PAR CLASSES D'ACTIFS (actif net)⁽¹⁾



(1) En valeur boursière, hors coupons courus de 397,15 millions d'euros au 31 décembre 2019.

(2) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

(3) Dont OPC multi-stratégies, OPC alternatifs, Equity infrastructure, Private Equity.

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2019



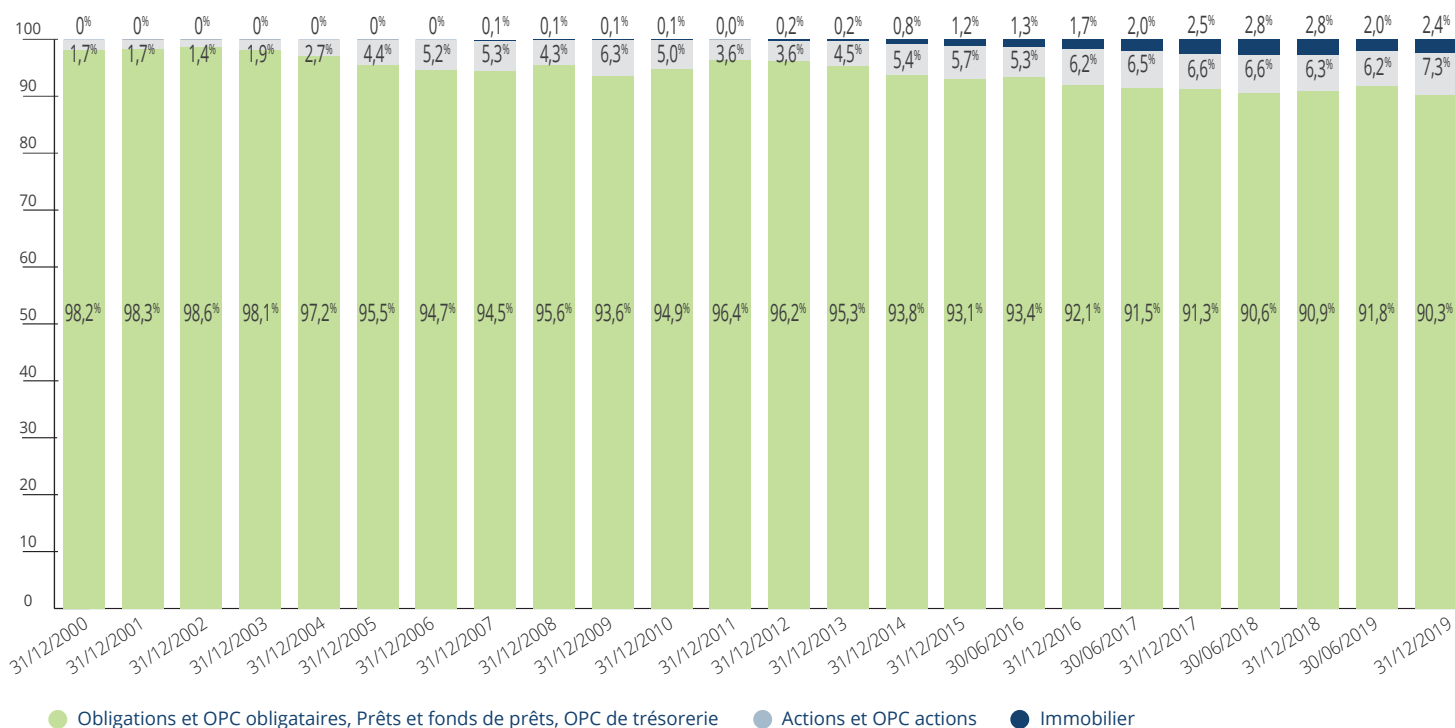
VARIATION DE L'ALLOCATION

ENTRE LE 30 JUIN 2019 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019

	30/06/19	31/12/19	Écart
Obligations d'Etats & assimilés	40,4%	41,6%	1,2%
Obligations d'entreprises	17,9%	17,3%	-0,6%
Obligations du secteur financier	17,1%	17,6%	0,5%
OPC obligataires	8,7%	8,9%	0,2%
Prêts & fonds de prêts	4,0%	4,1%	0,1%
OPC de trésorerie	3,7%	0,8%	-2,9%
Actions & OPC actions	6,2%	7,3%	1,1%
Immobilier	2,0%	2,4%	0,4%

EVOLUTION DE L'ALLOCATION PAR CLASSES D'ACTIFS

ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2000 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019



Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2019



CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

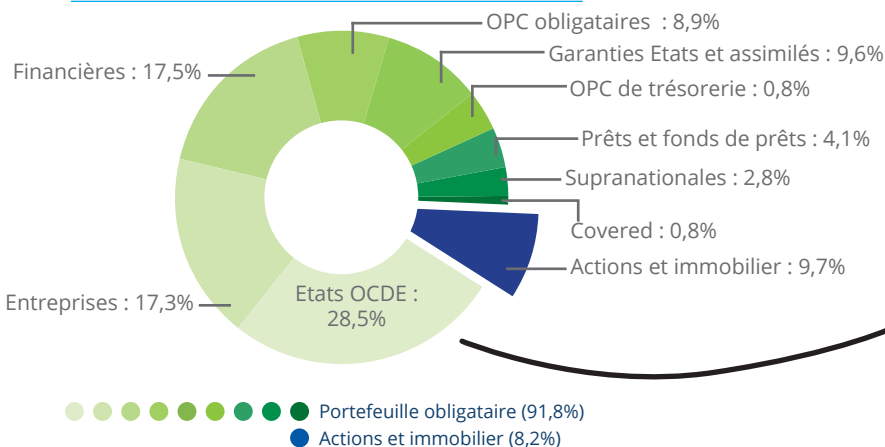
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR TYPES D'INSTRUMENTS

Part du portefeuille obligataire dans l'actif net	90,3%
Obligations à taux fixes	63,7%
Obligations à taux variables dont obligations indexées à l'inflation	12,8% 3,4%
OPC obligataires	8,9%
Prêts et fonds de prêts	4,1%
OPC de trésorerie	0,8%

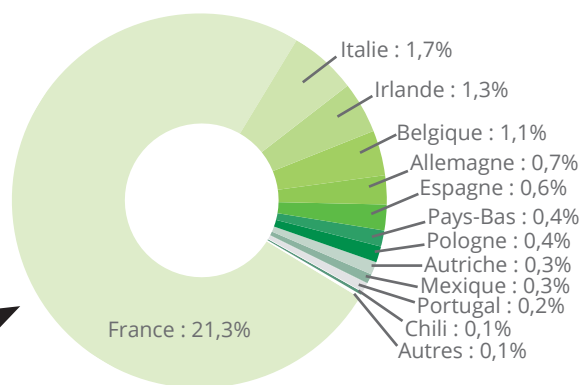
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE PAR NOTATIONS

dont Investment Grade ⁽¹⁾	80,5%
dont Non Investment Grade	9,8%
Notation moyenne du portefeuille obligataire	A

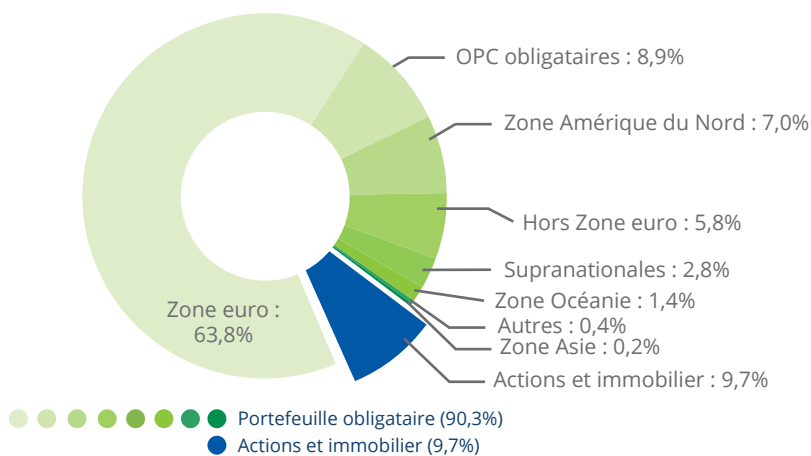
VUE DÉTAILLÉE PAR TYPES D'ÉMETTEURS



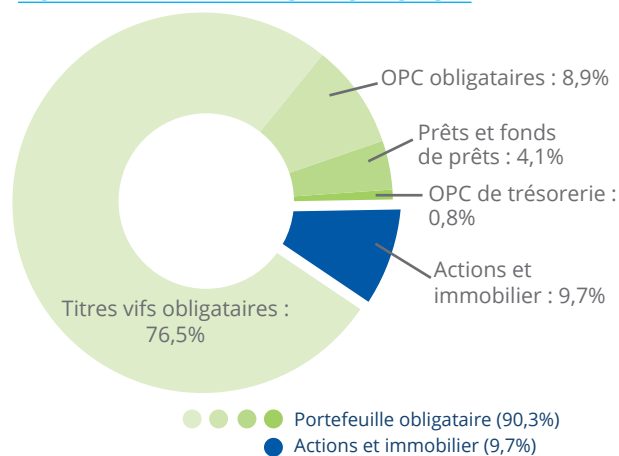
VUE DÉTAILLÉE DES EMPRUNTS D'ETATS OCDE



VUE DÉTAILLÉE DES ÉMETTEURS PAR PAYS D'ORIGINE



VUE DÉTAILLÉE TITRES VIFS⁽²⁾/OPC⁽³⁾



(1) Les obligations « investment grade » (ou « de haute qualité ») correspondent aux obligations notées de AAA à BBB- selon les notations de Solvency II, soit la notation médiane (2^{ème} plus haute) attribuée par les 3 agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. A défaut de disposer de 3 notations différentes, la notation retenue est la notation prépondérante.

(2) Un titre vif est un titre détenu en direct (une action par exemple).

(3) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

Le détail du portefeuille du Fonds Garanti en euros est disponible sur www.afer.fr

Sources : Aviva Vie, Aviva Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.